PREAVIS MUNICIPAL 2-2025

Au Conseil communal de Forel (Lavaux)

Préavis municipal N° 2-2025 concernant le remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie entre les lieux-dits « Les Cornes de Cerf » et « La Grange Neuve » avec demande de crédit

Adopté en séance de Municipalité du 7 avril 2025
Municipal responsable : M. Jean-Marc Genton, 079 704 30 18

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le préavis municipal N° 2-2025 sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 336'316.00 pour le remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie entre les lieux-dits « Les Cornes de Cerf » et « La Grange Neuve ».

1. Préambule

Ce remplacement n'est pas prévu dans le plan des investissements de la législature 2021-2026. Toutefois en date du 8 janvier 2025, une rupture de conduite provoquant des dégâts importants nous a fait constater son mauvais état (voir photo). Cette conduite date du début du réseau, elle a été chemisée entre le restaurant du Cerf d'Or et le Chemin des Perrières en 2007. Ces travaux ont été réalisés afin de ne pas traverser la Route cantonale en fouille ouverte, ceci juste après la réfection de la traversée du village.

En ce qui concerne le tronçon « Les Perrières - La Grange Neuve », celui-ci date également du début du réseau, soit des années 1930, la partie B-C a été changée lors de la construction des nouveaux bâtiments des Perrières, le solde du tracé représente 300 mètres à travers prés. Cette conduite a eu plusieurs fuites ces dernières années, son état intérieur présente beaucoup de calcaire et son diamètre n'est plus adapté à la défense incendie.

2. Rapport technique du bureau d'ingénieurs - descriptif des travaux

Faisant suite à une rupture de conduite importante, la Municipalité a décidé de remplacer deux tronçons de conduite d'eau potable et de défense incendie soit entre les points A (voir plan annexé), situé au carrefour de la Route de Vevey et la Route de Grandvaux et B situé à la chambre de réduction « Les Perrières », ainsi qu'entre le point C (parcelle N° 1680) et le point D dans la parcelle N° 924. Ces tronçons réunis représentent une longueur d'environ 445 m. Actuellement en fonte de diamètre 125 et 100 mm, ils ne répondent plus aux exigences de l'ECA en matière de défense incendie.

Conformément au Plan Directeur de la Distribution d'Eau Potable (PDDE), la nouvelle artère sera réalisée en PE 100 PN 16 Ø 160/130,8 mm. Elle débutera au point A, traversera la RC 758-B-P (Route de Vevey) en parallèle de la conduite existante, puis rejoindra la chambre réductrice de pression au point B.

Cette chambre, équipée d'une vanne Cla-Val (vanne de réduction), d'un compteur destiné au local à containers et d'un by-pass reliant la conduite de la borne hydrante (BH) au tronçon B-D, avait été mise en place pour maintenir une pression réduite (5 bars) en raison de l'état dégradé de l'ancienne conduite, qui a nécessité de fréquentes réparations. Une croix en fonte équipée de 4 vannes d'extrémité reliera ce nouvel axe à la conduite en PE 100 PN16 225/184.0, posée en 2013.

Le tracé du deuxième tronçon débute au point C et traverse les parcelles N^{os} 1680, 901, 880 et 919 jusqu'à la BH N° 19. L'ensemble de la conduite sera soudé bout à bout et entièrement enrobé de sable. Les trois BH existantes seront remplacées, et tous les raccordements privés seront transférés sur le nouvel axe via de nouvelles vannes.

Sur la parcelle N° 898, une nouvelle BH sera implantée en concertation avec le SDIS.

À cet endroit, une chambre abrite actuellement les compteurs des bâtiments voisins N° 5 et N° 7 de la Route de Vevey, ainsi qu'un purgeur d'air. La nouvelle configuration permettra la suppression de ce purgeur, tandis que les compteurs seront déplacés à l'intérieur des bâtiments.

Au point D, les nouvelles conduites privées emprunteront l'ancienne conduite en fonte Ø 100 mm grâce à la méthode du tubage, évitant ainsi l'ouverture d'une fouille. Deux sondages permettront leur raccordement aux conduites existantes.

Par ailleurs, la fouille sera mise à profit pour la pose d'une gaine de protection en PE Ø 72/60, destinée à accueillir un futur câble.

Les entreprises Swisscom SA, Romande Énergie SA et Holdigaz SA seront contactées afin d'évaluer leur intérêt pour une participation aux travaux, dans le cadre d'une extension ou d'une rénovation de leur réseau. En cas d'intervention dans les fouilles, elles contribueront au financement des travaux au prorata de leur implication.

3. Coût

Le coût total des travaux est estimé à environ CHF 336'316.00 TTC. Ce devis a été établi par le bureau d'ingénieurs-conseils, collaborant régulièrement avec la Commune, et se décompose comme suit :

1.	Travaux de génie civil - Fouilles sur la chaussée	CHF	62'580.00
2.	Travaux de génie civil - Fouilles dans prés	CHF	72'680.00
3.	Travaux d'appareillage	CHF	105'855.00
4.	Indemnité pertes de cultures	CHF	3'000.00
5.	Frais administratifs et techniques	CHF	27'000.00
6.	Prestations géométriques	CHF	7'000.00
7.	Suivi pédologique	CHF	5'000.00
8.	Divers et imprévus, environ 10%	CHF	28'000.00
	Montant total HT	CHF	311'115.00
	TVA 8.1 % et arrondi	CHF	25'201.00
	MONTANT TOTAL DU DEVIS TTC	**CHF**	**336'316.00**

Dans le cadre du remplacement de conduites, les subventions de l'ECA sont accordées selon un taux fixe appliqué uniquement aux travaux liés à la défense incendie, excluant ainsi les coûts liés aux transferts de prises privées. La Commune peut espérer une allocation d'environ CHF 50'000.00.

4. Financement et évolution du plafond d'endettement

Ce projet n'était pas prévu dans le plan des investissements de la législature 2021-2026.

Depuis l'introduction des nouvelles normes comptables, des durées d'amortissement déterminées par type d'investissement doivent être appliquées.

Pour ce préavis, cela se résume de la manière suivante, TVA déduite :

- Investissement conduite de refoulement et raccordement CHF 311'315.00, amortissement en 60 ans, soit CHF 5189.00 par année

Cet investissement sera financé par un emprunt d'au maximum CHF 300'000.- et le solde par la liquidité courante.

-	Coût total des travaux à charge hors TVA :	CHF 311'315.00
-	Autofinancement :	CHF 11'315.00
-	Emprunt :	CHF 300'000.00

Les intérêts (estimation 2%) sur l'emprunt devraient s'élever à CHF 6'000.00.- la première année.

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOREL (LAVAUX)

Vu	le préavis municipal N° 2-2025,
Ouï	le rapport de la Commission chargée de son étude,
Considérant	que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. **D'autoriser la Municipalité à entreprendre le remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie entre les lieux-dits « Les Cornes de Cerf » et « La Grange Neuve ».**
2. **D'autoriser la Municipalité à financer ces travaux pour un montant de CHF 336'316.00 selon le point 4 ci-dessus.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : B. Perret

La Secrétaire : M. Pidoux

Annexe : 1 plan

COMMUNE DE FOREL (LAVAUX)

SERVICE DES EAUX

REMPLACEMENT DE CONDUITE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET DE DEFENSE INCENDIE AU LIEU-DIT "EN GRANGE-NEUVE"

PLAN DE SITUATION

ECHELLE 1:500

HERTER & WIESMANN INGENIEURS CONSEILS SA
INGENIEURS–FOSSES 2 – 1814 LA TOUR-DE-PEILZ – TEL. 021 944 98 54
e-mail: info@h-e-eau.ch

Base	ASIT	2017	**PROJET**
Etude	TV	02.2025	
Dessin	TV	31.03.25	Format : 450 x 840
Modifié			Plan no : 145-29-B01

LEGENDE

- Conduite ESP nouvelle avec vanne
- Conduite ESP existante avec vanne
- Borne-hydrante nouvelle avec vanne
- Borne-hydrante existante avec vanne
- Raccordement ESP privé nouveau avec vanne
- Raccordement ESP privé existant avec vanne
- Conduite à désaffecter avec vanne
- Changement de matériaux, de Ø ou de qualité

Coord. moyennes
Est = 2'548'838
Nord = 1'152'440

Ⓐ-Ⓑ L = 135 m
Ⓒ-Ⓓ L = 310 m

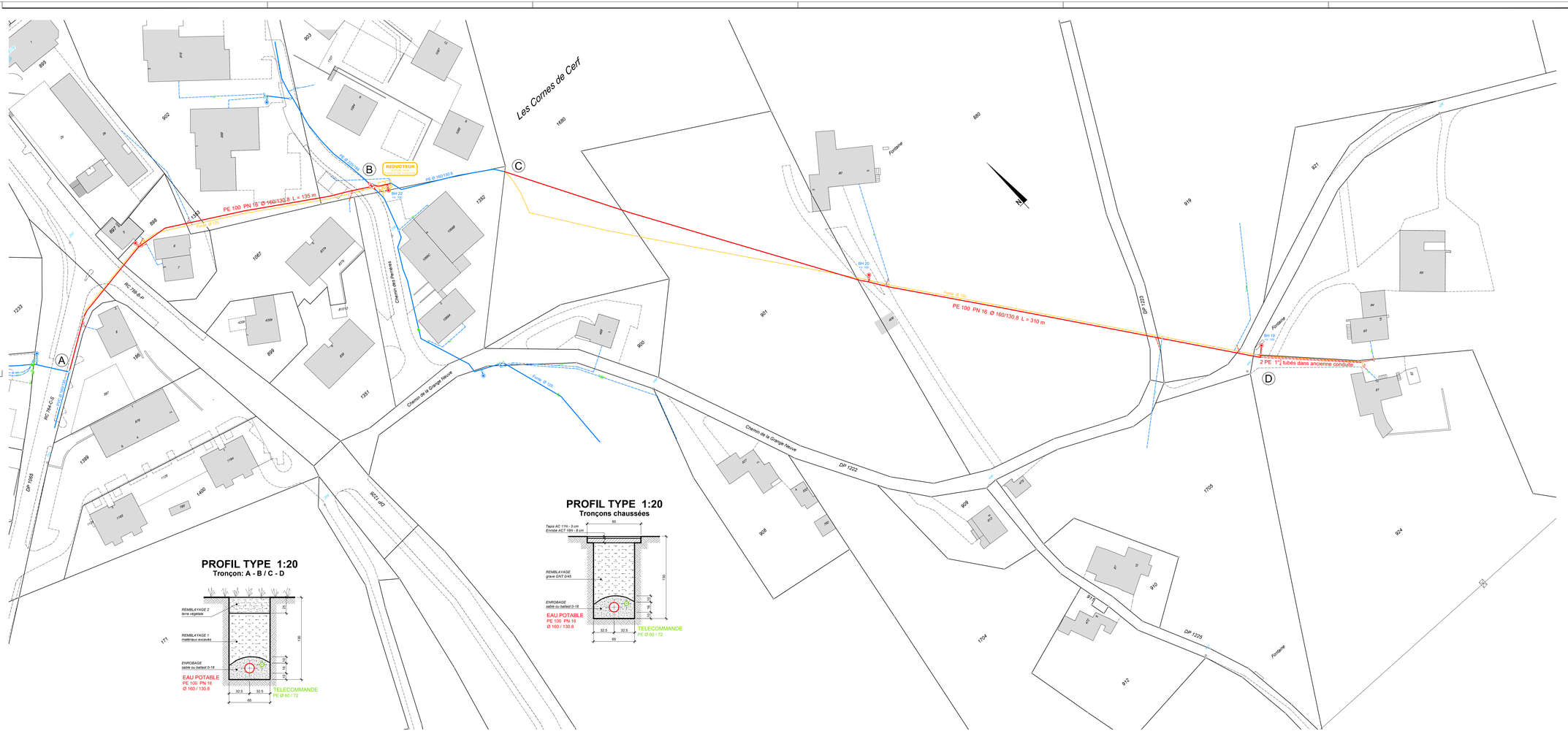

PROFIL TYPE 1:20

Tronçon: A - B / C - D

PROFIL TYPE 1:20

Tronçons chaussées